CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI M É T I S 3

(1) 150-17-002108-001 (2) 150-05-000686-974 (3) 150-17-000584-034 (4) 150-05-003495-084 (5) 150-05-003496-082 (6) 150-05-003497-080 (7) 150-05-003498-088 (8) 150-05-003500-081

(10) 150-05-003502-087

(12) 150-05-003505-080
(14) 150-05-003507-086
(15) 150-05-003508-084
(17) 150-05-003511-088
(18) 150-05-003512-086
(19) 150-05-003513-084
(20) 150-05-003514-082
(22) 150-05-003517-085

COUR SUPÉRIEURE

LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

REQUÉRANTE

C

GHISLAIN CORNEAU
ALAIN ÉMOND ET CAMIL TREMBLAY
STÉPHANE CORNEAU
MARC SIMARD
SYLVAIN DUCHESNE
ANDRÉ LALANCETTE
CLÉMENT LALANCETTE

CARL SIMARD et HÉLÈNE MARTEL JEAN-FRANÇOIS PERRON et

DANY PICHÉ et
MARC BOUCHARD
ANDRÉ-ANNE LAVOIE
CARL MINIER
JEAN GABRIEL
MIVILLE CORNEAU
RÉAL TREMBLAY

RICHARD RIVERIN JEAN-MARIE GAGNÉ et GABRIELLE SIMARD MARTIN PELLETIER

INTIMÉS

et

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE FJORD-DU-SAGUENAY

-et-

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ

-et-

MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-D'OTIS

-et-

MUNICIPALITÉ DE ST-FULGENCE

MISES EN CAUSE

et

LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE DU ROY ET LA SEIGNEURIE DE MINGAN

INTERVENANTE

COMMUNICATION ET RAPPORT DU TÉMOIN EXPERT RÉAL BRISSON, PH. D. (ART. 402.1 C.P.C.)

TOME 2 – ETHNOGENÈSES ET DROITS ANCESTRAUX

SECTION 3 – ETHNOGRAPHIE INTRA-AMÉRINDIENNE 3.5 RÉGIME ANGLAIS (1740-1840) NOS: 150-17-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034, 150-05-003495-084, Page 2

150-05-003496-082, 150-05-003497-080, 150-05-003498-088, 150-05-003500-081, 150-05-003502-087, 150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003508-084,

150-05-003511-088, 150-05-003512-086, 150-05-003513-084, 150-05-003514-082

et 150-05-003517-085

DESTINATAIRES:

L'honorable Roger Banford, j.c.s.

Cour supérieure de Québec Palais de justice 227, rue Racine Est Chicoutimi (Québec) G7H 7B4

Me Daniel Côté

Aubin Girard Côté 1700, boulevard Talbot, Bureau 310 Chicoutimi (Québec) G7H 7Y1

Me Serge R. Simard

Gaudreault, Saucier, Simard, senc 30, rue Racine Est Case postale 607 Chicoutimi (Québec) G7H 5C8

PRENEZ AVIS que lors de l'audience, la requérante désire faire entendre, monsieur Réal Brisson, Ph. D., à titre de témoin expert en histoire.

A. OBJET DE L'ÉTUDE

- 1. Le témoignage de M. Brisson couvre essentiellement le Régime anglais (1760-1860). Quelques incursions en aval comme en amont de cette période repère ont été conduites pour assurer des liens de cohérence et de continuité indispensables à l'appréciation historique proposée ou à une compréhension non équivoque d'une thématique retenue.
- 2. La géographie qu'il a ciblée comprend la grande région du Haut-Saguenay / lac Saint-Jean avec une attention particulière accordée à Chicoutimi et ses environs. Plus précisément, ce territoire englobe les secteurs courant sur la rive nord de la rivière Saguenay depuis Saint-Fulgence à l'est jusqu'aux Terres-Rompues et Shipshaw à l'ouest avec une pointe dans les terres au sud de Chicoutimi --cette localité agissant ici comme borne centrale-- en amont des rivières Chicoutimi et du Moulin jusqu'à la hauteur de Laterrière. Cette zone triangulaire touche (ou avoisine) les cantons de Simard, de Tremblay et de Harvey sur la rive nord de la rivière Saguenay et ceux de Jonquière, de Chicoutimi et de Laterrière sur sa rive sud.
- 3. L'examen de chacun des trois blocs thématiques retenus pour l'enquête a prescrit à M. Brisson l'appréciation historique qui suit :

NOS: 150-17-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034, 150-05-003495-084, Page 3 150-05-003496-082, 150-05-003497-080, 150-05-003498-088, 150-05-003500-081, 150-05-003502-087, 150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003508-084,

150-05-003511-088, 150-05-003512-086, 150-05-003513-084, 150-05-003514-082

et 150-05-003517-085

4. a) Sur la question d'une confirmation de la présence montagnaise à Chicoutimi, il ressort que les archives commerciales et ecclésiastiques attestent unanimement durant tout le Régime britannique la présence continue des Montagnais au Saguenay et de manière plus spécifique dans le secteur de Chicoutimi, territoire périodiquement partagé par ailleurs avec d'autres communautés autochtones dont principalement des familles papinachoises rattachées aux Îlets-Jérémie (Betsiamites). Cette communauté chicoutimienne subit, à michemin du 19^e siècle, un recul significatif (économie, culture, démographie) avec l'implantation massive de colons et d'ouvriers forestiers dans la région.

- 5. Sur la question d'un prétendu embryon métis dans la région saguenayenne, il ressort que la documentation ecclésiastique réduit, pour la durée du Régime britannique, l'identité des groupes en présence au Saguenay / lac Saint-Jean à celle des «Sauvages» et des «Canadiens» (Blancs), bien qu'elle rende compte d'un certain nombre d'«unions mixtes». Aucune information relative à l'émergence d'une quelconque communauté hybride n'a pu être détectée, même dans le cas du passage remarqué dans les années 1840 du métis Peter McLeod dont le comportement conflictuel, l'allégeance protestante et la situation professionnelle axée sur le seul intérêt économique --le sien principalement et celui de son employeur-- cantonnent le contremaître forestier dans l'isolement et semblent avoir peu favorisé l'éclosion d'une société parallèle, reconnaissable ou distincte des deux principales entités déjà mentionnées. Selon toute apparence, les itinéraires métis enregistrés pour la période paramétrée se fondent plutôt dans la société autochtone par le processus d'assimilation (adoption, intégration) propre au contexte historique et culturel de l'époque si bien que le sentiment d'appartenance à une collectivité métisse (coming out) résulterait d'une conscience et d'une affirmation identitaire davantage contemporaine.
- 6. Sur la question de la pertinence de l'archive cartographique comme outil d'identification et de localisation autochtone à la grandeur du territoire paramétré, il ressort que, pour la période sélectionnée de l'enquête (1760-1860), l'archive cartographique limite sa contribution à la répétition des données fournies par les cartes anciennes des dernières années du Régime français où les appellations autochtones (exemple : «Chekoutimiens») rendent compte davantage du lieu fréquenté par chacun des groupes familiaux répartis en Piékouagamie / Saguenay (soit des gentilés) que de leur identité ethnique véritable.
- 7. Il faut alors se rabattre sur l'archive écrite qui s'accommode du générique convenu de Montagnais pour devoir identifier et localiser les familles rattachées au poste et à la mission de Chicoutimi. Le recours à une cartographie moins officielle et basée sur l'expérience de terrain --cartes et plans produits au terme de courses missionnaires, d'explorations à visée commerciale, de travaux d'arpentage-- s'avère plus prometteur et, malgré parfois quelques distorsions géographiques, offre néanmoins des contenus plus substantiels, crédibles et utilisables dans l'étude du territoire, des réseaux de circulation dans l'hinterland comme des activités de cueillette, de chasse et de piégeage propres aux groupes autochtones plus adéquatement identifiés et localisés.
- 8. La documentation qu'il a utilisée a été puisée essentiellement aux archives ecclésiastiques et cartographiques et, de façon moins appuyée, dans les fonds commerciaux et gouvernementaux. Il a également mené quelques consultations documentaires

NOS: 150-17-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034, 150-05-003495-084, Page 4 150-05-003496-082, 150-05-003497-080, 150-05-003498-088, 150-05-003500-081, 150-05-003502-087, 150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003511-088, 150-05-003512-086, 150-05-003513-084, 150-05-003517-085

supplémentaires, circonscrites à la démographie, à quelques itinéraires de vie professionnelle ou encore à des données de nature linguistique.

- 9. Il est à noter que ponctuellement quelques études (articles, monographies ou chroniques régionales) qui, par leurs justes observations sur le territoire et les populations visées, ont à leur manière servi occasionnellement de documentation d'appoint.
- 10. Particularisées selon le type et l'étendue temporelle, les sources qu'il a consultées se présentent ainsi :
 - 1) ecclésiastiques (correspondance; relations missionnaires) Jésuites : 1731-82; Séculiers (AAQ) : 1782-1844; Oblats M.I. : 1844-1910;
 - 2) cartographiques (géographies officielles; circuits hydrographiques) Laure, Bellin, Jefferys, Bowen, Faden, Arrowsmith, Low, etc. (1731-1894);
 - 3) démographiques (actes civils et recensements) Registres de Tadoussac (1668-1784); Dénombrements (1806-1857);
 - 4) commerciales (journaux et rapports des postes de traite) North West Company (1802-1821); Compagnie de la Baie d'Hudson (1821-1864);
 - 5) gouvernementales (mémoires; législations; pétitions) Intendances (1731-60); Rapports ministériels (Justice Québec; Terres et Forêts Québec; Affaires indiennes Canada): 1786-1908.

B. FORMATION ACADÉMIQUE / ANNÉE / UNIVERSITÉS, AVEC EMPHASE RELATIVE AU CURSUS RELIÉ À LA THÉMATIQUE D'ÉTUDE

- 11. En 1969, M. Brisson a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation en Études françaises de l'Université Laurentienne à Sudbury en Ontario.
- 12. En 1982, il a obtenu une maîtrise ès arts (histoire) de l'Université Laval à Québec dont le sujet de thèse était : L'organisation et l'évolution du milieu maritime canadien aux 17° et 18° siècles.
- 13. En 1998, il a obtenu un doctorat en histoire de l'Université Laval (Québec) dont le sujet de thèse était : La représentation de la crise amérindienne d'Oka par la caricature journalistique canadienne et québécoise.

NOS: 150-17-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034, 150-05-003495-084, Page 5

150-05-003496-082, 150-05-003497-080, 150-05-003498-088, 150-05-003500-081,

150-05-003502-087, 150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003508-084, 150-05-003511-088, 150-05-003512-086, 150-05-003513-084, 150-05-003514-082

et 150-05-003517-085

C. EXPÉRIENCES DE RECHERCHE ET DE RÉDACTION RELIÉES À LA THÉMATIQUE D'ÉTUDE

14. L'expérience de M. Brisson en recherche et en rédaction de travaux (rapports, publications, communications publiques) reliés à l'autochtonie s'échelonne sur 14 ans relativement à l'Autochtonie des Grands-Lacs et de la vallée laurentienne, de la Nouvelle-France, l'Autochtonie : identitaire et leadership contemporains, l'occupation territoriale (Saguenay, Côte-Nord, Labrador et Gaspésie) et métissage intra-amérindien.

9. LIVRES ET RAPPORTS

15. Il a publié les documents suivants :

Présence amérindienne continue dans la région de Chicoutimi sous le Régime anglais. Québec, Direction du droit autochtone et constitutionnel (ministère de la Justice du Québec) et Direction des Affaires autochtones (ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec), 2009 (vers. : 1^{ier} mars). Cartes (coul.), 85 p.

Localisation historique des Montagnais de Betsiamites sur la Côte Nord (Régime anglais). Québec, Direction du droit autochtone et constitutionnel (ministère de la Justice du Québec) et Direction des Affaires autochtones (ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec), 2008 (vers. : 4 juillet). Cartes (coul.), 3 cahiers, 452 p.

Québec Naskapi and Montagnais Identification and Location Across the Labrador Interior, 17th – 19th Centuries. (En collab.: M. Lavoie et T. Zeimbekis). Québec, Circare Consultants (Government of Newfoundland and Labrador – Justice Department), 2008 (March). Cartes (coul.), bibliographie, 54 p.

Localisation historique sur la Côte Nord et dans son hinterland des groupes autochtones en lien avec Sept-Îles (Régime anglais). Rapport préliminaire. Québec, Direction du droit autochtone et constitutionnel (ministère de la Justice du Québec) et Direction des Affaires autochtones (ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec), 2008 (vers. : 20 mars). Cartes (coul.), 31 p.

Occupation et fréquentation historique de la Côte-Nord et plus spécifiquement de la région des lacs Mouchalagane et Manicouagan (Île René-Levasseur) par les Innus de Betsiamites. Québec, Direction du droit autochtone et constitutionnel (ministère de la Justice du Québec) et Direction des Affaires autochtones (ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec), 2005 (30 novembre). Cartes (coul.), bibliographie, appendices, 185 p. [200]

Occupation et fréquentation territoriale de la péninsule gaspésienne et du golfe Saint-Laurent par les Micmacs — Synthèse historique. Québec, Direction des Affaires autochtones (ministère des Ressources naturelles du Québec) et Direction du droit autochtone et constitutionnel (ministère de la Justice du Québec), 2004 (23 septembre). Cartes, annexes, 113 p.

NOS: 150-17-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034, 150-05-003495-084, Page 6 150-05-003496-082, 150-05-003497-080, 150-05-003498-088, 150-05-003500-081, 150-05-003502-087, 150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003511-088,

et 150-05-003517-085

Les Micmacs du Québec – Guide bibliographique annoté. Québec, Direction des Affaires autochtones (Ministère des Ressources naturelles du Québec), Janvier 2003. Index, 146 p. (Coll. «Études autochtones»)

Synthèse critique – (Document référence de R. Parent : HISTOIRE DES AMÉRINDIENS – DU SAINT-MAURICE JUSQU'AU LABRADOR : DE LA PRÉHISTOIRE JUSQU'À 1760). (Rapport). Québec, Direction des Affaires autochtones (ministère des Ressources naturelles du Québec) et Direction du droit autochtone et constitutionnel (ministère de la Justice du Québec), 2002 (7 octobre). Carte, 31 p.

Synthèse critique – (Document référence de M. Ratelle : CONTEXTE HISTORIQUE DE LA LOCALISATION DES ATTIKAMEKS ET DES MONTAGNAIS DE 1760 À NOS JOURS). (Rapport). Québec, Direction des Affaires autochtones (Ministère des Ressources naturelles du Québec) et Direction du droit autochtone et constitutionnel (Ministère de la Justice du Québec), 2001 (28 février). 23 p.

Oka par la caricature – Deux visions «distinctes» d'une même crise. Québec, Les Éditions du Septentrion, 2000. Carte, index, ill., 311 p.

La mort au Québec – Dossier exploratoire. Québec, CÉLAT (Centre d'Études interdisciplinaires sur la Langue, les Arts et les Traditions populaires – Université Laval, Québec), 1991. xii-144 p.

L'organisation sociale à Place-Royale (1820-1860). Québec, Publications du Québec (Ministère des Affaires culturelles / Ville de Québec / OPDQ), 1990. X-272 p. (Coll. «Patrimoines», no 69).

La charpenterie navale à Québec sous le Régime français. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983. Cartes, index, ill., 318 p. [Prix scientifique Edmond-de-Nevers, 2]

- 10. De 2001 à 2009 il a effectué des travaux de recherche, d'analyse archivistique et de rédaction de synthèses historiques portant sur l'occupation territoriale nord-côtière (Innus de Betsiamites), labradorienne (Innus et Naskapis de Sept-Îles) et gaspésienne (Micmacs) depuis le 16^e siècle jusqu'à mi-chemin au 20^e siècle pour le ministère de la Justice Québec et le ministère des ressources naturelles et de la Faune Québec.
- 11. De 2007-2008, il a effectué des travaux de recherche, d'analyse archivistique et de supervision (en collaboration) de chercheurs relativement à l'identité et à la nature des activités de groupes autochtones en provenance du Québec (Côte Nord, Ungava, plateau lacustre) ayant occupé le territoire labradorien depuis la période de contact (17^e siècle) jusqu'au début du 20^e siècle pour le ministère de la Justice de Terre-Neuve et du Labrador.

NOS: 150-17-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034, 150-05-003495-084, Page 7 150-05-003496-082, 150-05-003497-080, 150-05-003498-088, 150-05-003500-081,

150-05-003502-087, 150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003508-084, 150-05-003511-088, 150-05-003512-086, 150-05-003513-084, 150-05-003514-082

et 150-05-003517-085

D. DÉCLARATION À TITRE DE TÉMOIN EXPERT (ANNÉE ET TITRE DE LA CAUSE)

12. Il a été déclaré témoin-expert en 1986 lors d'un procès devant déterminer des bornages fonciers à caractère maritime à partir de titres de concession de devanture fluviale dans la région de la seigneurie de Beauport (Québec) au 17^e siècle.

Le rapport de l'expert et ses pièces sont joints pour fins de signification et de production.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 3 juin 2009

BERNARD, ROY (JUSTICE-QUÉBEC)

(Me Patrice Peltier-Rivest)
Procureurs de la requérante,
la Procureure générale du Québec

Bernard Ray

Justice Québec

 $\ensuremath{\mathsf{N}^{\text{OS}}}$: 150-17-002108-001, 150-05-000686-974, 150-17-000584-034, 150-05-003495-084, 150-05-003496-082, 150-05-003497-080, 150-05-003498-088, 150-05-003500-081, 150-05-003502-087, 150-05-003505-080, 150-05-003507-086, 150-05-003508-084, 150-05-003511-088, 150-05-003512-086, 150-05-003513-084, 150-05-003514-082 et 150-05-003517-085

COUR SUPÉRIEURE DISTRICT DE CHICOUTIMI

MÉTIS 3

GHISLAIN CORNEAU, ALAIN ÉMOND et CAMILTREMBLAY, STÉPHANE CORNEAU, MARC SIMARD, SYLVAIN DUCHESNE, ANDRÉ LALANCETTE, CLÉMENT LALANCETTE, CARL SIMARD et HÉLÈNE MARTEL, JEAN-FRANÇOIS PERRON et DANY PICHÉ et MARC BOUCHARD, ANDRÉ-ANNE LAVOIE, CARL MINIER, JEAN GABRIEL, MIVILLE CORNEAU, RÉAL TREMBLAY, RICHARD RIVERIN, JEAN-MARIE GAGNÉ et GABRIELLE SIMARD, MARTIN PELLETIER

INTIMÉS

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE FJORD-DU-SAGUENAY -et- MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ -et-MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-D'OTIS -et- MUNICIPALITÉ DE

ST-FULGENCE

MISES EN CAUSE

EΤ

LA COMMUNAUTÉ MÉTISSE DU DOMAINE DU ROY ET LA SEIGNEURIE DE MINGAN

INTERVENANTE

COMMUNICATION ET RAPPORT DU TÉMOIN EXPERT RÉAL BRISSON, PH. D. (ART. 402.1 C.P.C.)

TOME 2 - ETHNOGENÈSES ET DROITS ANCESTRAUX

SECTION 3 – ETHNOGRAPHIE INTRA-AMÉRINDIENNE 3.5 RÉGIME ANGLAIS

> Me Patrice Peltier-Rivest BERNARD, ROY (Justice – Québec)

Direction du contentieux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Tél.: (514) 393-2336 Fax: (514) 873-7074
Code d'enregistrement: BB1721
N/D: 2007-003044